

# Le GSM au fond du sac pour se parler à nouveau

À l'école secondaire Saint-Benoît Saint-Servais, à Liège, les élèves gardent leur GSM éteint dans leur sac. Après un an d'expérimentation, ils ont adopté ce règlement... en l'adaptant.

**U**n midi comme les autres à l'école Saint-Benoît Saint-Servais... Ou presque. Dans cet établissement de plus de 1.600 élèves en région liégeoise, à l'heure de la pause, pas un GSM n'est de sortie. Dans la salle d'étude des premières secondaires comme dans la salle commune des quatrièmes, même constat : pas l'ombre d'un smartphone à l'horizon.

Depuis septembre 2017, « le GSM ? C'est éteint, au fond du sac, rappelle Michel Ruisseau, directeur de l'école qui a rendu effective cette règle déjà inscrite depuis plusieurs années dans le règlement de l'établissement. *Dans les faits, elle n'était pas appliquée : la tolérance était de mise. Il fallait faire quelque chose.* ». Outre les sonneries intempestives venant gêner l'apprentissage pédagogique, le téléphone était une source de tensions. « *Il y avait des vols, des élèves qui comparaient entre eux leurs marques de téléphone, se rappelle-t-il. L'objet devenait parfois un outil de harcèlement scolaire.* »

Mais l'objectif principal a été de rétablir le lien social au sein de l'établissement. « *Le déclencheur, ça a été l'image de quatre de mes élèves, assis sur un banc en pleine journée ensoleillée, se souvient le directeur. Chacun rivé à son téléphone, sans se parler.* » Dans la foulée, la question est discutée au conseil de participation de l'école. Surprise : parents, professeurs, éducateurs et même délégués d'élèves présents sont favorables et la mesure est acceptée.

Après un mois de transition, la mesure est en place, avec sanction à la clef. Si un élève est vu dans l'enceinte de l'établissement, GSM en main, celui-ci lui est confisqué. Une deuxième fois, c'est une retenue pour le récidiviste. Une troisième, c'est aux parents de venir chercher le téléphone incriminé.

## Pas facile à instaurer

Au départ, la mesure n'a pas fait consensus auprès des élèves : certains voyaient déjà le retour des uniformes, d'autres appelaient le directeur « Monsieur Téléphone »... « *Beaucoup ont râlé au début, se rappelle Augustin, 17 ans, aujourd'hui en cinquième dans l'établissement. C'est vrai qu'avant, on pouvait écouter de la musique à l'étude, par exemple. Moi, ça m'aide pour me concentrer de ne pas entendre les autres parler. Parfois, on a aussi besoin du téléphone pour chercher une info en lien avec le cours.* »

« *Au début, on a même eu des récriminations de certains parents, se rappelle Anne-France Coleson, directrice adjointe à l'éducation et aux éducateurs. Certains voulaient absolument pouvoir rester en contact avec leur enfant "si jamais il avait un problème". Mais il y a des postes téléphoniques accessibles à tous dans chaque bâtiment de l'école...* » Du côté des éducateurs eux-mêmes, la mesure a d'abord été accueillie froidement : « *On avait peur d'être débordés, au départ, se rappelle Carole Lenaerts, éducatrice. On s'imaginait déjà revenir avec des sacs entiers de téléphones à la direction...* »

Le directeur propose alors aux cinquièmes et sixièmes de rédiger une proposition de charte pour leur classe. Très sérieusement, les élèves introduisent un addendum au règlement prévoyant la possibilité d'un GSM au moment de l'étude - et de l'étude seulement. Après un pic d'une quinzaine de téléphones confisqués par jour les premiers mois, la moyenne s'est progressivement établie à trois... Jusqu'à ce que la mesure passe dans les mœurs. Aujourd'hui, Faustine, 13 ans, en troisième secondaire, trouve « *normal* » que son téléphone soit « *éteint, à la maison* ». « *Ce serait même bizarre de l'avoir avec nous, complète sa copine Soraya pendant l'heure d'étude. On serait tous dessus à la récré, à s'envoyer des messages en se demandant "t'es où ?" alors qu'il suffirait de lever les yeux...* »

Si les plus jeunes ont adopté rapidement ce nouveau cadre scolaire, les plus grands sont satisfaits d'avoir pu faire évoluer une réglementation « *dans le dialogue* ». « *C'est bien que nous ayons pu parler et nous faire écouter, se rappelle Hugo, 17 ans, passé en sixième cette année. Je respecte la règle autant que je peux... Mais j'ai déjà eu trois heures de retenue à cause de ça ! Pas facile* », conclut-il avec un sourire malicieux. « *Bien sûr, il y a des irréductibles !, reconnaît Michel Ruisseau. Impossible de tout contrôler. Mais on voit les bienfaits dans l'ensemble de l'établissement. Outre le contact social, cela permet aux jeunes d'être plus à l'écoute en classe. A l'étude, on se concentre davantage. Un peu moins chez les plus âgés qui essaient de contourner les règles... Ça n'est pas une solution parfaite non plus ! Mais si l'idéal d'une école sans GSM est une utopie, minimiser son utilisation est déjà une belle réussite.* » ■

MARIE THIEFFRY

## LÉGISLATION

### Des règlements variés

Contrairement à la France qui a fait voter en août dernier une loi généralisant l'interdiction des téléphones dans les collèges (premier et deuxième degrés), la question de l'utilisation des GSM à l'école est laissée chez nous à l'appréciation de chaque établissement, via les règlements intérieurs. Cette gestion en toute autonomie assure une latitude pour gérer au mieux la question. L'usage du téléphone peut donc aller d'une interdiction totale à une utilisation encadrée d'un établissement à l'autre. Une utilisation qui reste interdite en classe, sauf s'il s'agit d'un outil utile pour le cours, à un moment bien déterminé.

M.TH.

# **l'expert** « Ne pas diaboliser l'objet »

## ENTRETIEN

**H**ugues Draelants est sociologue de l'éducation, spécialiste de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (Tics) par les jeunes, notamment dans les écoles.

### **Pourquoi cette fascination pour le GSM en milieu scolaire ?**

*Le téléphone portable est perçu comme un outil symbolique de la culture de masse et des jeunes. A ce titre, il fait un peu « peur » à l'institution scolaire qui, traditionnelle, s'est construite en mettant à distance les expressions de cette culture. Le GSM est donc souvent considéré de manière négative alors qu'il peut être utilisé de manière intelligente. Comme il s'agit d'un objet avec lequel, jeunes comme adultes, nous avons développé un lien très fort aujourd'hui, il peut mobiliser les élèves dans l'apprentissage en étant une source de motivation.*

**Cet été, une loi a été votée en France prévoyant l'interdiction généralisée du téléphone dans les**

**collèges (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés du secondaire). Un exemple à suivre ?**

*Pas forcément ! Il faut certainement réguler l'usage du GSM, mais de manière intelligente. Faire au cas par cas semble plus pertinent : prendre en considération l'âge des élèves, les contextes socioéconomiques de l'école... Légiférer de façon générale me paraît excessif, même si je peux entendre le signal selon lequel l'école est un lieu d'apprentissage et que l'on veut marquer la frontière entre ce qui se passe à l'intérieur de l'école et à l'extérieur de son enceinte. Attention néanmoins à l'excès qui fait oublier qu'aujourd'hui, des outils pédagogiques peuvent en tirer parti.*

### **Utilisez-vous le téléphone dans vos cours ?**

*Je l'utilise dans de grands auditoriums composés de 400 étudiants parfois. Il permet d'interagir plus facilement, par exemple avec l'application Wooclap, qui me permet de poser des questions à tous en les sondant. Les usages pédagogiques du GSM commencent à se généraliser. Dans les écoles secondaires aussi, on peut imaginer développer de nouvelles applications sans que l'outil soit nécessairement préjudiciable à la pratique pédagogique. L'important, c'est de ne pas le diaboliser. ■*

**Propos recueillis par  
M.TH.**